



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E193067

VALABLE JUSQU'AU 23/01/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/03/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE

Siret : 894 800 671 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 20904663104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 20904663104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : HVAC SOLUTIONS

1223 AV DE LA GARE
42210 MONTROND LES BAINS

Téléphone : 06 21 47 05 38

Portable :

Site Internet :

E-mail : hvacsolution42@gmail.com

Responsabilité légale :

ZEMUN ALEXANDRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/01/2024
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	24/01/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	24/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/01/2024
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	24/01/2024
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	24/01/2024
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	24/01/2024
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	24/01/2024

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.